

Louise Henry, *Délivrez-nous de la prison Leclerc ! Un témoignage de l'intérieur*

Léa-Alexandra Roy

Volume 53, numéro 3, 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1116061ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1116061ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke

ISSN

0317-9656 (imprimé)

2561-7087 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, L. (2024). Compte rendu de [Louise Henry, *Délivrez-nous de la prison Leclerc ! Un témoignage de l'intérieur*]. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 53(3), 635–638. <https://doi.org/10.7202/1116061ar>

Recension bibliographique

Louise Henry, *Délivrez-nous de la prison Leclerc!* *Un témoignage de l'intérieur**

par Léa-Alexandra ROY[†]

Dans son livre *Délivrez-nous de la prison Leclerc! Un témoignage de l'intérieur*, Louise Henry, ex-détenue de l'Établissement de détention provincial Leclerc à Laval, au Québec, s'ouvre sur son passage à la prison Leclerc et dénonce les conditions de détention dans lesquelles vivent les femmes qui y sont incarcérées.

Le livre est préfacé par Lucie Lemonde, ancienne professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM et grande avocate carcéraliste et défenderesse des droits des personnes détenues. Sa préface, « Punir la misère par la misère », reprend son texte paru dans la revue *Liberté* à l'hiver 2022, quelques mois avant son décès¹. La professeure Lemonde décrit les étapes ayant mené au transfert des femmes détenues à la Maison Tanguay jusqu'à la prison Leclerc en 2016, soit quatre ans après sa fermeture par le gouvernement fédéral en raison de sa vétusté. Elle y expose les multiples violations des droits et libertés subies par les femmes incarcérées à la prison Leclerc depuis sa réouverture, après que l'établissement a été jugé impropre à la détention des hommes. En effet, des fouilles à nu abusives à l'accès presque impossible aux soins de santé pourtant fondamentaux, jusqu'aux violences verbales des agents correctionnels envers les détenues, plusieurs éléments sont dénoncés avec vigueur par la professeure Lemonde. Elle conclut son texte en mentionnant

* Louise HENRY, *Délivrez-nous de la prison Leclerc! Un témoignage de l'intérieur*, coll. « Parcours », Montréal, Éditions Écosociété, 2022.

† LL.M. crim., M.B.A., avocate criminaliste.

¹ Lucie LEMONDE, « Punir la misère par la misère », (2022) 333 *Liberté* 60.

«[qu’]il est temps de voir la prison pour ce qu’elle est, c’est-à-dire tout sauf une solution» (p. 13).

Madame Henry amorce ensuite son récit par un exposé de ses réflexions quant à la prison Leclerc. À son tour, elle dénonce les conditions inhumaines dans lesquelles elle et les nombreuses autres femmes détenues ont vécu et vivent à la prison Leclerc. Elle explique ainsi que d’autres personnes et organismes avaient pourtant dénoncé la décision du gouvernement provincial d’incarcérer des femmes à la prison Leclerc. Tous savaient alors que l’établissement délabré n’était clairement pas adapté à la détention de femmes. Notons que l’établissement de détention avait été créé au départ pour emprisonner des hommes violents et purgeant de lourdes peines, ce qui nécessitait des infrastructures hautement sécuritaires et non adaptées à la clientèle féminine maintenant détenue dans cette prison².

Suit la première partie du livre dans laquelle madame Henry relate avec transparence et sensibilité ce qu’elle a vécu lors de son arrivée à la prison Leclerc en décembre 2017 en attendant de subir une enquête sur remise en liberté. Ainsi, le 18 décembre 2017, elle se rend au palais de justice de Saint-Hyacinthe dans l’objectif de répondre à des accusations de fraude et de blanchiment d’argent déposées contre elle pour des événements remontant à quelques années. Apprenant qu’un mandat d’arrestation a été délivré contre elle, elle est arrêtée par les policiers et amenée dans une cellule du palais de justice pour y subir sa première fouille à nu, ne sachant pas à ce moment que cette fouille serait loin d’être la dernière. Elle apprend ensuite que sa cause est remise à deux jours plus tard parce qu’elle n’a pas d’avocat pour la représenter pour son enquête sur remise en liberté. Ramenée en cellule, elle attend d’être transportée en prison, se demandant où elle sera emmenée et se disant qu’il s’agira d’une expérience de vie.

Elle raconte ensuite son trajet et son arrivée à la prison Leclerc. Avec honnêteté et franchise, elle explique le jugement qu’elle avait au départ envers les femmes avec qui elle était transportée vers le centre de détention, avant de réaliser qu’en prison tout le monde est traité de la même façon. Elle décrit

² *Id.*

les lieux où elle est d'abord emmenée : une cellule de 20 pieds sur 10 pieds partagée entre douze à quinze personnes, avec une cuvette de toilette à la vue de tous et une odeur qu'elle qualifie d'« horrible » (p. 37). Vient alors une nouvelle fouille à nu, quelques heures seulement après la première. Elle raconte l'histoire de la détenue qui était à ses côtés lors de la fouille à nu et qui a dû retirer son tampon devant les agentes correctionnelles, mentionnant l'humiliation et les pleurs de cette femme. Madame Henry relate ensuite son trajet jusqu'à sa cellule : elle doit sortir et marcher à l'extérieur dans la neige avec comme seuls effets ses vêtements, des souliers faits de tissu et la taie d'oreiller supposément remplie d'éléments de première nécessité remise par l'agente de l'admission. Arrivée en cellule, elle se lie d'amitié avec certaines détenues qui l'aideront dans son passage à la prison Leclerc, qui s'avère finalement tout sauf temporaire. Elle rapporte l'impossibilité de recevoir sa médication, la difficulté à appeler son conjoint et à tenter de trouver un avocat pour la représenter, les chicanes entre détenues qu'elle entend, les pleurs des femmes dans la nuit et les multiples bruits des grilles qui rappellent aux femmes détenues l'emprise du système sur elles.

Dans la seconde partie du livre, madame Henry aborde en détail les problèmes dénoncés à la prison Leclerc. L'absence d'eau potable, la piètre qualité de l'air, la présence d'insectes indésirables, les coupures d'électricité et un accès difficile aux soins de santé sont des exemples d'enjeux décrits par l'ex-détenue qui a pu elle-même les constater. Elle a également recueilli des témoignages de certaines femmes ayant elles aussi vécu l'enfer à la prison Leclerc. Madame Henry donne des exemples de mémos envoyés au personnel de l'établissement pour signaler des problèmes de santé afin de démontrer la difficulté d'accès aux soins de santé, les longs délais d'attente et le type de réponses données par le personnel de la prison. Elle raconte l'histoire d'une femme qui a dû être amputée après s'être battue pour recevoir les soins prescrits par son médecin à la suite d'une opération à l'avant-bras. Elle relate également le triste récit d'une femme qui a choisi de mettre un terme à sa grossesse et qui a dû, un soir, prendre le médicament à cet effet et vivre cette épreuve seule, dans sa cellule, pendant la nuit. En outre, madame Henry met en lumière la volonté de certaines femmes de plaider coupable au plus vite afin d'en finir le plus rapidement possible avec la prison Leclerc.

Madame Henry finit son témoignage en expliquant de quelle façon sa vie a été transformée par son passage à l'établissement de détention Leclerc. Elle explique que son livre n'a pas pour objectif de justifier les actes commis, mais bien de dénoncer ce qui se passe entre les murs de la prison Leclerc. L'ex-détenue exécute avec brio cette finalité à travers son récit qui s'inscrit dans un contexte où la peine d'emprisonnement et les conditions de détention des personnes détenues sont de plus en plus critiquées et remises en question.

Dans ce contexte, l'ouvrage de madame Henry représente un témoignage poignant, provenant de l'intérieur des murs de la prison Leclerc. Par son récit et celui de multiples femmes qui y ont été incarcérées et qui se sont confiées à elle, madame Henry permet au lectorat d'avoir une représentation fidèle de la réalité vécue par certaines femmes qui ont été détenues et qui demeurent détenues dans cet établissement. De plus, l'authenticité de son récit permet de sensibiliser le lectorat aux réelles conditions inhumaines et dégradantes dans lesquelles vivent les femmes dans cette prison. En outre, ce livre permet de mettre en lumière une réalité malheureusement méconnue du public : celle des femmes qui vivent dans l'ombre, derrière les barreaux. Par cet ouvrage, l'ex-détenue de la prison Leclerc s'indigne devant l'inaction des autorités qui continuent de faire subir de telles épreuves humiliantes aux détenues bien que ces gestes aient été dénoncés à maintes reprises depuis l'ouverture de l'établissement de détention. L'ouvrage est donc extrêmement pertinent dans ces circonstances, car il offre au public un point de vue d'autant plus réel de ce qui se passe entre les murs de cette prison.

En conclusion, ce livre fera sans aucun doute émerger une réflexion chez le lectorat qui s'intéresse à la réalité des personnes détenues et qui se questionne sur la pertinence de la peine d'emprisonnement comme « peine par excellence³ » dans notre société. Il en invitera sans doute plusieurs à s'informer davantage de la situation qui sévit encore aujourd'hui à la prison Leclerc et à remettre en question les pratiques utilisées. Du moins, cet ouvrage permettra certainement à une partie du lectorat d'arriver à la même conclusion lourde de sens et importante à laquelle madame Henry aboutit à la fin de son livre : « Il est temps de fermer la prison Leclerc » (p. 127).

³ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Éditions Gallimard, 1975, p. 268.